



VI^{èmes} Assises de l'Association des auditeurs de l'académie internationale de droit constitutionnel

CONSTITUTION ET RISQUE

Lille, 30 et 31 octobre 2008

Cher (chère) membre, cher (chère) ami(e),

La Faculté Libre de Droit (Institut Catholique de Lille, France) nous fait l'honneur d'accueillir, les jeudi 30 et vendredi 31 octobre 2008, les VI^{èmes} Assises de notre Association sur le thème : « *Constitution et Risque* ».

Depuis vingt trois ans, les membres de l'Association des Auditeurs de l'Académie Internationale de Droit Constitutionnel ont pris l'habitude de se retrouver en dehors des sessions traditionnelles de l'Académie, organisées chaque année au mois de juillet à Tunis, pour poursuivre leurs échanges sur les questions touchant à la Constitution et au droit constitutionnel.

Pour perpétuer cette précieuse coutume et veiller à la réussite de ces rencontres, votre présence est indispensable car, par-delà le bénéfice scientifique que vous aurez à en tirer, elle sera la plus grande marque de soutien et d'attachement que vous pouvez apporter à notre association.

En effet, les assises sont un moment privilégié pour les auditeurs des différentes sessions de faire connaissance, de se retrouver et de tisser ou de consolider des liens tant d'amitié que de collaborations scientifiques solides. En conséquence, je vous invite à prendre part à aux VI^{èmes} assises organisées à Lille par le Centre de Recherche sur les Relations entre le Risque et le Droit (C3RD). Enfin, les retrouvailles des auditeurs se matérialiseront entre autres par la Table-Ronde organisée dans l'après-midi du deuxième jour. Cette année, elle aura lieu le 31 octobre 2008, sous la présidence de notre ami Pierre Esplugas, président d'honneur de notre association. Comme à l'accoutumée, vous êtes cordialement invités à y participer en présentant une communication de dix minutes, à condition de nous faire parvenir votre intention de le faire, ainsi que le titre exact de votre communication, au plus tard le 15 octobre 2008, dernier délai de rigueur.

Enfin, nous avons le plaisir de vous informer que pour ce qui est du séjour des auditeurs à Lille, l'équipe organisatrice est heureuse de vous annoncer qu'elle prendra en charge les frais de séjour (40 euros /nuit) des auditeurs non résidents en France pour les trois nuits du 29 au 31 octobre 2008 en chambre double et en LPD à l'hôtel CITEA Lille-Vauban, situé à 500 m de la Faculté de Droit. Pour ceux qui résident en France, un effort de contribution aux frais d'hébergement sera requis (prise en charge à 50% en chambre double), soit 20 €/nuitée. Les frais supplémentaires dus au choix d'une chambre single ou de résidence à l'Hôtel où résident les professeurs seront à la charge de l'auditeur. Il demeure entendu que les frais de déplacement (billet d'avion, de train, taxes, visa etc.) sont à la charge des participants ou de leur institution d'attache. Ils ne peuvent en aucune manière être pris en charge par l'organisation des assises.

Une soirée festive (dîner dansant, ambiance afro-antillaise) est prévue le vendredi 31 octobre à 20h (PAF : 30 euros/personne). Par ailleurs, une visite guidée payante (4 euros/personne) de la ville de Lille sera également organisée le samedi 1^{er} novembre 2008 de 10h à 12h (Thème : *Lille à travers les siècles*), la base minimale requise étant de 30 personnes.

Merci de nous renvoyer votre plan de vol dans les plus brefs délais.

Vous recevrez, chers auditeurs, dans les prochains jours, par e-mail, toutes les informations pratiques sur l'hébergement, le programme scientifique et les contacts utiles ainsi que des informations relatives sur les réductions possibles auprès d'Air France et de la SNCF. Il serait souhaitable que les auditeurs cherchent les meilleures offres possibles auprès de leurs compagnies aériennes respectives.

Dans l'attente du plaisir de vous lire et/ou de vous accueillir à Lille, je vous prie d'agréer, cher (e) ami(e), l'expression de mes sentiments dévoués.

Hager BEN CHEIKH AHMED DELLAGI
aaaidc@gmail.com